

de l'éternelle Sagesse. Oui, Dieu veut que nous allions à sainte Anne, que nous cherchions auprès d'elle protection et secours dans toutes les nécessités de l'âme et du corps. Dieu veut que nous entourions cette grande sainte d'un culte d'honneur et de confiance filiale. La grande voix des miracles proclame hautement combien sont agréables à Jésus et à Marie les hommages rendus à celle qui leur fut si étroitement unie sur la terre par les liens du sang et par l'éminente sainteté de sa vie. Saint Alphonse n'hésite pas à affirmer qu'il y a des grâces qu'on obtient plus sûrement et plus vite en les demandant par l'intercession de Marie, qu'en les implorant directement de Jésus qui en est la source intarissable. Pareillement ne sommes-nous pas en droit de croire que pour faire honneur à la très auguste mère de l'Immaculée Vierge, Dieu veut que nous recourions à elle dans tous nos besoins, et que par elle surtout nous obtenions le soulagement dans nos misères spirituelles et corporelles ?

S'il en est ainsi, il résulte que pour nous, Canadiens, recourir à sainte Anne comme à la voie la plus naturelle et la plus efficace pour arriver sûrement à toucher le cœur de Jésus et de Marie, c'est entrer dans le dessein de Dieu, et partant, c'est donner à nos prières leur plus grande efficacité. D'autre part, négliger le culte de sainte Anne serait nous priver de toutes les célestes bénédictions que Dieu a décrété de n'accorder au peuple canadien que par sa puissante médiation.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 22 janvier

Fête de la SAINTE FAMILLE de Nazareth, 2^e cl. ; mém. du dim. et des SS. Vincent et Anastase ; préf. de Noël ; dernier Ev. du dim. — Au II^es vêpres, mém. 1^o du dim., 2^o des SS. Vincent et Anastase, 3^o de Ste Emérentienne.